

ECOLE PRIMAIRE du BOIS DE LA DAME - LUXEUIL les BAINS
Procès verbal du Conseil d'école du 13 juin 2023

Membres présents, excusés :

Enseignants : Mmes PERRIN-PARIS-FARGEOT-BERTRAND-ROGER et SCHMITT, M. RAPEBACH et HENRY

Excusés Mmes FROMEYER- ALAMICHELLE et M. MAGNIN

Titulaires remplaçants : Mme JACQUEMIN (excusée),

Membre du RASED : Mme GROSJEAN et Mme LEPAUL (excusées)

Mme l'Inspectrice (excusée).

Représentants des parents titulaires : Mmes NOUNOUH-MOUSSA –ANTONYAN et GUEYE, M. BALHAUT

Sont excusés : Mmes BENYAHIA- YILMAZ et M.RAMASSAMY

Représentants de la municipalité : Mme MANTION conseillère déléguée à la culture et à l'éducation

DDEN : Mme FOUQUET

AESH : Mme VADE

Mme SCHMITT, directrice, accueille les présents en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil.

Secrétaire de séance : Mme BERTRAND accepte d'assurer la rédaction du PV.

1. Approbation du procès verbal du CE du 14mars 2023

Aucune remarque ni complément ont été apportés au précédent PV. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Le précédent PV du conseil d'école du 14 mars a été mis sur le blog et affiché au panneau d'affichage.

2. Les effectifs

A ce jour l'école compte 163 élèves. Pour rappel, il y avait 181 élèves en novembre.

Pour la rentrée de septembre, nous avons actuellement 11 nouvelles inscriptions 4 en PS et 5 en TPS, 1 en CP et 1 en CM1. Une visite de l'école est prévue pour les nouveaux élèves de PS et TPS vendredi 16 et lundi 26 juin.

6 élèves ont été maintenus (1 en GS, 3 en CP et 1 CE1 et 1 en CE2).

Le Conseil des maîtres a envisagé la répartition suivante avec l'accord de Mme l'Inspectrice.

En maternelle :

Une classe de 5TPS/ 11PS soit **16**

Une classe de 21 **MS**

Une classe de 17 **GS**

En élémentaire :

Une classe de 21 **CP**

Une classe de 21 **CE1**

Une classe 19 **CE2**

Une classe de 21 **CM1**

Une classe de 17 **CM2**

Les 6 élèves du dispositif ULIS sont intégrés dans les effectifs des classes.

Ces chiffres ne sont que provisoires car les inscriptions sont encore en cours et d'autres sont à prévoir d'ici la rentrée.

Le jour de la rentrée est fixé au lundi 4 septembre.

Des changements au niveau de l'équipe sont prévus.

Mme FROMEYER, Mme ALAMICHELLE, Mme ROGER et M. RAPEBACH quittent l'école. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouveau poste.

Mme NOLIN a été nommée, elle prendra en charge la classe de CM1.

M.MAGNIN prendra en charge la classe de TPS/PS, Mme BERTRAND celle des MS et Mme PERRIN celle des GS.

3. Les fournitures

Mme SCHMITT présente la liste des fournitures préconisées par l'éducation nationale. Elle précise que les listes du matériel demandé par les enseignants de chaque classe sont conformes et presque identiques à celles de l'année en cours.

Une information individuelle sera donnée aux élèves et mise sur le blog.

4. Les initiatives pédagogiques et culturelles au sein de l'établissement

• **EPS :**

La classe de GS participera au projet « Classe bleue ». Devant le nombre trop important de noyades chaque année en France, principalement en milieu naturel et dans les piscines privées, ce dispositif est proposé par le ministère des sports dans le cadre du cursus « Aisance aquatique ». Les objectifs sont : s'adapter à l'eau, acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité et y trouver du plaisir. Les élèves iront 2 fois par jour à la piscine du 3 au 7 juillet avec un encadrement spécifique. Une réunion d'information a été organisée le 8 juin pour donner toutes les précisions aux parents.

La remise des attestations « Savoir nager » et PSC1 pour les CM2 se fera le 20 juin au gymnase les Merises.

- Citoyenneté :

Nous remercions les parents et jeunes qui ont participé à la journée citoyenne du samedi 13 mai. De nombreux petits travaux ont été réalisés : peinture du portillon entre les 2 cours, d'un banc, des ronds jaunes en maternelle et CP (emplacements de rangement des élèves), des pas devant les classes de CE1, CE2/CM1 et ULIS, désherbage des bacs et des carrés jardin.

La mise en place de la « Pause parents » est remise en question en raison de l'absence de participants. Une nouvelle formule sera proposée à la rentrée afin de fédérer davantage.

Les CE2 ont passé le permis piéton le 6 juin et les CM2 le permis internet (le même jour).

Les élèves de CM1 ont effectué leur attestation de première éducation à la route (APER). Ils ont pu valider les blocs 1 et 2 du programme savoir rouler à vélo. Pour ce projet, une subvention a été accordée par la mairie.

Les CP et les CE2 /CM1 bénéficient de 4 interventions jeux de société avec la ludothèque.

M.MAGNIN propose une nouvelle semaine des parents du 20 au 26 juin : les parents pourront participer à un atelier sur le thème du chocolat.

- Sciences

Des fleurs ont été semées dans le carré jardin en élémentaire par les CM2.

Les maternelles ont ensemencé leur carré jardin avec des fleurs et des plants de légumes.

Des œillets d'Inde ont été semé par les CP et CM2.

Une visite de la commission du concours « Ecoles fleuries » est prévue le 26 juin.

- Culture et cinéma :

Les élèves de CP et de CM1 ont reçu un dictionnaire par la municipalité.

Dans le cadre du concours « Les Petits Champions de la lecture », c'est une élève de la classe de CM1 qui a remporté la finale départementale.

Les CE2/CM1 et les maternelles ont effectué leur dernière séance de cinéma. Pour un coût de 190€ financé par la coopérative.

La restitution du projet « A fond la caisse claire » projet initié par les JMF, en partenariat avec l'école de musique a eu lieu mardi 30 mai à l'Espace Molière. Une vidéo est disponible sur le blog.

Les GS ont bénéficié d'un après-midi lecture de contes par les élèves du Lycée Beauregard de la section ASSP (Accompagnement Services et Soins à la Personne) .

Jeudi 15 juin, les parents des élèves de l'élémentaire sont invités à voir le spectacle de chants et musique « Trio à Loupiots » à l'Espace Molière.

Une dernière sortie à la bibliothèque est prévue le mardi 20 juin pour les PS/MS. Les enseignants de maternelle demandent un renouvellement de la convention avec la bibliothèque municipale.

- Les sorties pédagogiques :

Les TPS/PS, sont allés à la ferme pédagogique « Les petits sentiers animés » de St Bresson le 1^{er} juin. Ils ont vu les animaux de la ferme et fait un atelier « Histoire d'œufs ».

Les CP et CM1 y sont allés également. Les CP ont participé aux ateliers : Les biquettes et la laine « et « Beurre et baratte »

Les CM1 ont fait un atelier « Beurre et baratte » et une randonnée l'après-midi.

Le 8 juin, les CM2 ont pu visiter l'Éclésià avec un guide et faire du mini-golf l'après-midi .

Le 9 juin, les CE2 sont allés à l'écomusée de Fougerolles voir l'exposition « Le jardin extraordinaire » et participer à un atelier « Verger et rucher ». Les CE1 feront la même sortie le 30 juin avec les mêmes activités.

Le 16 juin, à l'occasion de la journée de l'archéologie :

- les élèves de maternelle ont participé à un concours de dessin
- les élèves de CP, de CE2/CM1 et de CM2 ont effectué un atelier de fouille et de rallye.

Le 20 juin, des instruments de musiques seront présentés à l'école de musique aux élèves de CP, CP/CE2, CE2/CM1 et CM2.

Le 22 juin, les PS/MS visiteront la chocolaterie DROUHET.

Le 23 juin, les GS se rendront au parc animalier de Fougerolles . Ils feront une visite du parc et un atelier nature avec un guide.

Le 27 juin, la classe ULIS se rendra au centre équestre de Luxeuil pour la journée.

La subvention exceptionnelle de la municipalité permet de financer entièrement ces sorties.

En raison de l'augmentation des coûts des transports et d'une diminution des recettes de la coopérative scolaire (baisse des cotisations, des ventes de calendriers et des photos de classe) les sorties se feront de plus en plus à proximité de l'école et une participation des parents pourra être demandée.

5. Les relations avec le collège et orientation des élèves

La visite du collège des Thermes pour les CM2 est prévue le jeudi 29 juin. Nous souhaitons une bonne continuation aux élèves de CM2 dans leur collège. Les élèves du dispositif ULIS auront leur affectation fin juin.

6. Sécurité – Santé scolaire

L'opération « Un fruit à la récré » a été poursuivie cette année. Une animation-dégustation autour du fruit avec une diététicienne a été proposée par la ville aux parents d'élèves concernés. Nous remercions la municipalité pour cette initiative. Un exercice d'évacuation incendie sera encore effectué en juin.

7. La Coopérative

La vente des photos de classe a rapporté 276€ à la coopérative (2€ de bénéfice sur le prix d'achat d'une photo). Cette recette est en diminution (335€ l'année précédente).

Le montant de la cotisation annuelle pour la coopérative ne changera pas : 15€ par enfant 25€ pour 2 enfants et 30€ pour 3 enfants.

La réunion de la commission de vérification des comptes est fixée lundi 26 juin à 16h45 en présence de Mme GUYE, Mmes PARIS et SCHMITT.

8. Travaux et équipements

Mme SCHMITT remercie la municipalité pour les différents travaux effectués ou en cours :

- des rideaux vont être mis en place en élémentaire
- de nouveaux panneaux d'affichage sont commandés
- le meuble pour la bibliothèque a été livré
- le banc a été disposé dans le jardin
- la fenêtre dans la classe de M.MAGNIN va être changée
- une salle de classe en élémentaire va être repeinte pour la rentrée.

L'équipe demande la mise en place d'une table à langer en raison de l'accueil d'élèves qui ne sont pas propres dans le cadre d'un PAI.

Question posée : les ATSEM ont-elles besoin d'une formation particulière pour effectuer les changes et les toilettes ?

L'équipe soulève également le problème des intrusions dans la cour de l'école maternelle : murs du préau souillés – détritus (canettes-mégôts...) déplacements des bancs et tables. Ces intrusions s'effectuent souvent le week-end mais aussi en semaine au détriment de tous les élèves de la maternelle. Une table a été volée.

Il est demandé :

- un nouveau panier de basket pour l'élémentaire, il serait fixé à l'extérieur du terrain bleu
- le déplacement de certains porte-manteaux dans le couloir de la maternelle
- de fixer définitivement la petite table de la cour.

Mme SCHMITT remercie l'assemblée et lève la séance à 19h15.

La secrétaire de séance : Mme BERTRAND

La directrice : Mme SCHMITT

L. BERTRAND

SCHMITT.R